

Série Herculite

La référence en matière de durabilité et de détectabilité

Les carreaux remplaçables de la série Herculite Armor-Tile^{MD} sont fabriqués à partir du composite polymère Herculite et renforcés de fibre de verre. De conception novatrice, ils sont faciles à remplacer et à entretenir si le besoin se présente. Au sein de l'industrie, les carreaux à dômes tronqués et à barres de guidage Armor-Tile^{MD} demeurent uniques en matière de durabilité et de résistance aux intempéries et à l'usure. Ils sont également offerts en modèle à fixer en place, en modèle à appliquer en surface et en modèle de pavage modulaire.

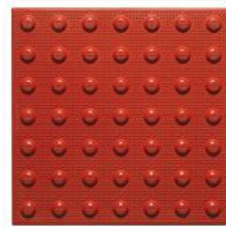
Les indicateurs tactiles de surface de marche se révèlent notamment utiles dans les applications suivantes :

- rampes de bordure;
- passages piétonniers;
- passages pour véhicules;
- approches d'escalier mécanique;
- parcs de stationnement;
- quais de transport en commun;
- dessus de paliers d'escalier – rampes d'accès pour fauteuils roulants;
- gares intermodales de transport en commun.

CONFORMITÉ

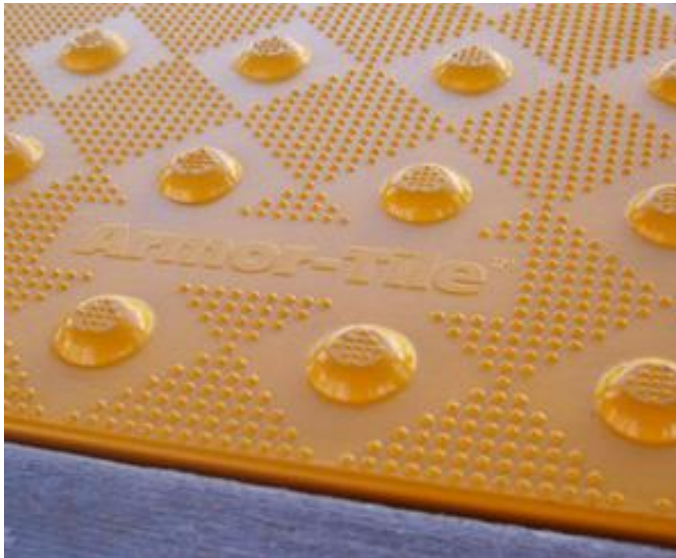
Kinesik Engineered Products Incorporated respecte toutes les exigences des codes canadiens d'accessibilité. Nos indicateurs tactiles de surface de marche sont conformes aux toutes dernières éditions de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO), des normes CSA et ISO et des codes provinciaux et nationaux du bâtiment. Kinesik Engineered Products Incorporated est la seule entreprise à vous offrir une gamme complète de systèmes tactiles pratiques et sécuritaires destinés aux personnes atteintes de déficiences visuelles.

Voir les détails au verso.

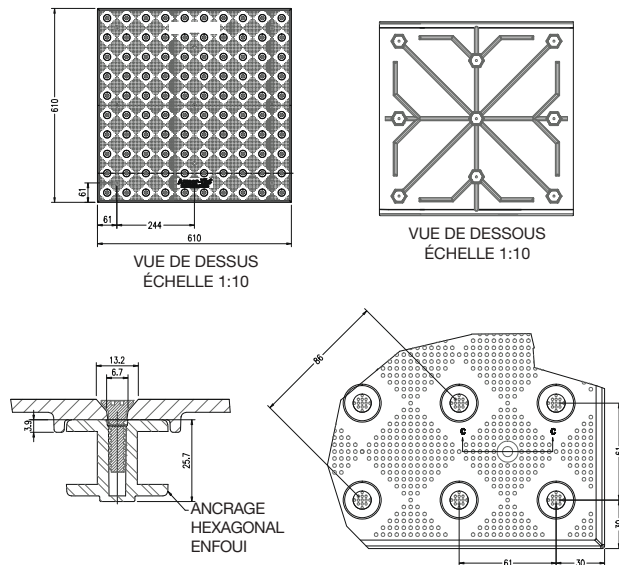


CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- Facile à remplacer grâce à sa conception novatrice.
- Léger et facile à manipuler.
- Se découpe facilement pour convenir à des rampes de tailles et de rayons différents.
- Offert en six (6) couleurs standards identifiées par un code à cinq chiffres (Federal Standard 595).
- Offert en quatre (4) formats distincts pour répondre à vos besoins précis.
- Assorti d'une garantie de cinq (5) ans du fabricant.



Plans et dessins de détail du modèle remplaçable à fixer en place de série Herculite



DIMENSIONS STANDARDS DU MODÈLE REMPLAÇABLE À FIXER EN PLACE DE SÉRIE HERCULITE

24 po x 24 po (610 mm x 610 mm)	24 po x 48 po (610 mm x 1 220 mm)
24 po x 36 po (610 mm x 915 mm)	24 po x 60 po (610 mm x 1 524 mm)

KINESIK Engineered Products Incorporated

2213 North Sheridan Way
Mississauga, Ontario L5K 1A3
Canada

Tél : 855.364.7763
Télec : 800.769.4463
www.kinesik.ca

Distributeur

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Chez Kinesik, nous sommes heureux d'être membre des organismes suivants :



COULEURS STANDARDS

Jaune Federal (n° 33538)	Jaune ocre (n° 23594)	Rouge brique (n° 22144)	Rouge Colonial (n° 20109)	Rouge Safety (n° 31350)
Bleu océan (n° 15187)	Gris foncé (n° 36118)	Gris pâle (n° 26280)	Blanc perle (n° 37875)	Noir onyx (n° 17038)

SPÉCIFICATIONS

Essai	Description	Exigences
AASHTO HS20-44	Essais de charge par roue	4 722 kg
ASTM D 695	Essai de résistance à la compression	≥ 190 MPa
ASTM D 790	Essai de résistance à la flexion	≥ 172 MPa
ASTM D 638	Essai de résistance à la traction	≥ 86 MPa
ASTM D 696	Coefficient de dilatation thermique	5,0 x 10 ⁻⁶ /°C
ASTM C 1028	Coefficient de friction statique	≥ 0,8 humide/sec
ASTM E 84	Indice de propagation de la flamme	≤ 25
ASTM D 570	Absorption d'eau	≤ 0,05 %
ASTM C 501	Indice d'usure par abrasion	≥ 500
ASTM G 155	Essai artificiel de résistance aux intempéries	ΔE < 5
ASTM C 1026	Essai de congélation / décongélation	Sans effet
ASTM B 117	Essai au brouillard salin (300 h)	Sans effet
ASTM D 1037	Essai de vieillissement accéléré	Sans effet
ASTM D 543	Essai de résistance aux agents chimiques	Sans effet
ASTM D 2486	Essai de résistance au lavage à la brosse	1,5 mm

APPLICATIONS

Indicateurs tactiles de surface de marche
Dômes tronqués

- Les rampes de bordures accessibles s'alignent avec le passage pour piétons sécuritaire de l'autre côté de la rue réservée aux véhicules.
- Pour indiquer l'accès à une voie carrossable ou à un endroit qui n'est pas séparé d'une voie piétonnière par une bordure ou un autre élément, notamment une rampe de bordure, une rampe d'accès pour fauteuils roulants, un dessus de palier d'escalier traditionnel ou mécanique ou une zone de transition à faible pente.
- Pour indiquer le bord non protégé de quais tels que ceux du transport en commun, lorsqu'il y a une dénivellation supérieure à 250 mm ou une pente supérieure au ratio de 1:3 (33 %).
- Pour indiquer les bords non protégés d'un bassin-miroir.